

sance. Il figurait parmi les familiers du duc Henri de Montmorenci, dans le temps même que Boissat y figurait également, et jouissait de toutes ses bonnes grâces. Supportant avec peine le chagrin qu'il ressentait de l'affront qui lui avait été fait, il cherchait l'occasion d'amener Boissat à un combat singulier, et de se venger ainsi. Moi, alors, devinant les intentions de Vachier, car nous étions assez unis par une amitié qui avait existé déjà entre nos parens, j'avertis de tout les amis de Boissat, qui étaient nombreux et bien choisis ; pendant ce temps-là, je ne perdais pas de vue Boissat lui-même. A la fin, Georges de Musy, premier président de la cour des Aides, et Jacques Marchier, avocat-général de la même cour, (à Vienne) interposant leur médiation, les deux partis se réconcilièrent, et la querelle s'apaisa. »

Molière, devenu l'occasion très-innocente d'un duel, à une époque où l'on descendait trop souvent en champ clos, voilà une particularité assez curieuse, et que nul de ses biographes n'a rapportée. M. Taschereau lui-même, en faisant son beau travail sur notre grand maître de la scène comique, ne connaissait pas cette anecdote ; il fait aller Molière de Lyon à Avignon directement quoiqu'il soit manifeste, par ce fragment de Chorier, qu'il séjourna quelque temps à Vienne. Il est possible encore que son passage dans cette dernière ville, se rattache à une autre excursion théâtrale qu'à celle de 1653.

NINON DE L'ENCLOS A LYON.

En 1648 *Ninon de Lenclos* fit un voyage à Lyon (elle avait alors 32 ans) : les uns disaient que c'était pour se faire traiter secrètement de quelque incommodité ; les autres, par fantaisie ; on dit que ce fut pour Villars Orondate, depuis ambassadeur en Espagne, et qu'elle fit le voyage en poste comme un courrier, et point en chaise comme on a fait depuis ; elle était déguisée en homme. Elle disait que c'était à dessein de se retirer. En effet, elle se mit dans un couvent. Là, le cardinal de Lyon (Louis-Alphonse du Plessis, frère du cardinal de Richelieu) de-